

Vaccination pour les soignants : manifestations en vue



Article rédigé par 20 Minutes, le 03 septembre 2021

Source [20 Minutes] Le syndicat redoute les suspensions de poste alors que le secteur manque déjà de personnel.

La vaccination obligatoire contre le [Covid-19](#) pour les personnels de santé ne passe toujours pas. La CGT-Santé a appelé ce mercredi à manifester contre cette obligation le 14 septembre prochain, veille de l'application de la mesure gouvernementale. « Nous ne voulons pas de sanctions pour les salariés » qui ne seront pas vaccinés contre le coronavirus, a expliqué la secrétaire générale, Mireille Stivala, redoutant que l'obligation vaccinale [ne « génère des tensions ingérables sur les effectifs »](#).

A compter du 15 septembre, [ceux qui n'auront pas reçu au moins une dose](#) de vaccin contre le Covid-19 pourront être suspendus, sans rémunération. Le 15 octobre, la punition sera étendue à tous ceux qui ne justifieront pas d'un schéma vaccinal complet. Elle pourra durer jusqu'au 15 novembre, date prévue de la sortie de l'état d'urgence sanitaire.

Mais [«on n'a pas le luxe de se passer de nos collègues non vaccinés](#) », a affirmé la responsable syndicale, qui réclame au contraire des embauches massives dans les hôpitaux et les Ehpad. La fédération santé de la CGT a donc décidé d'appeler à une journée nationale de mobilisation le 14 septembre, qui se déclinera par de multiples « initiatives dans les territoires », comme des rassemblements devant les établissements ou les agences régionales de santé (ARS).

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

03/09/2021 06:00